



CONTENU DU PROJET DE RAPPORT ANNUEL





TABLE OF CONTENTS	2
DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE	4
DECLARATION DE LA SECRETAIRE GENERALE	5
1. A PROPOS DE LA CONFEDERATION DES EMPLOYEURS DE BUSINESSAFRICA	6
2. L'ÉTAT DES LIEUX EN AFRIQUE	11
3. NOS ASPIRATIONS POUR L'AFRIQUE QUE NOUS VOULONS	14
4. ACTIVITIES DE BUSINESSAFRICA EN 2022	17
5. NOUVEAUX PARTENARIATS	25
6. SOUTIEN DE BUSINESSAFRICA AUX MEMBRES	26
7. POINTS SAILLANTS DU PLAN STRATÉGIQUE DE BUSINESSAFRICA POUR 2023-2027	31
8. LISTE DES MEMBRES	34

DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE



Chers membres,

Je vous remercie pour votre soutien continu à BUSINESSAfrica et pour la confiance que vous nous avez témoignée pour vous guider au cours d'une période difficile. Nous avons connu la pandémie de covid-19, les perturbations causées par les conflits géopolitiques mondiaux et l'impact négatif du changement climatique. Je suis heureux de constater que nous continuons à aller de l'avant malgré les difficultés.

Les crises et les défis représentent des opportunités. Malgré la myriade de défis auxquels l'Afrique est confrontée, elle présente également une opportunité de croissance et de développement. C'est une période avantageuse pour l'Afrique. Je suis fermement convaincu que notre unité au sein de BUSINESSAfrica crée une force puissante que les décideurs politiques ne peuvent se permettre d'ignorer.

BUSINESSAfrica a continué à défendre un environnement politique propice à la prospérité des entreprises en Afrique. Nous l'avons fait à petite échelle et je crois qu'avec votre soutien, nous pouvons accomplir davantage. J'appelle donc chacun d'entre nous à jouer son rôle pour que BUSINESSAfrica devienne l'organisation continentale d'affiliation des employeurs que nous avons envisagée lors de sa création.

Je remercie le Conseil Exécutif et les Directeurs Exécutifs/Présidents-Directeurs Généraux des différentes organisations d'employeurs pour leur soutien. Prenons maintenant la résolution de faire passer BUSINESSAfrica au niveau supérieur. Une BUSINESSAfrica forte, bien dotée en ressources, bien équipée et active veillera à ce que la voix des entreprises africaines soit respectée lors de l'élaboration des politiques continentales et internationales.

Merci.

Saida Neghza
President, BUSINESSAfrica

DECLARATION DE LA SECRETAIRE GENERALE



Chers membres,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de la Confédération des employeurs de BUSINESSAfrique pour la période allant de janvier à décembre 2022. L'année 2022 est restée difficile pour les entreprises à travers l'Afrique, les activités économiques restant en dessous du niveau pré-pandémique. La guerre en Ukraine, les conditions climatiques défavorables, l'inflation élevée et les dettes énormes ont continué à avoir un effet négatif sur l'Afrique.

BUSINESSAfrica n'a pas cessé de plaider en faveur d'un environnement commercial propice à la croissance et à la compétitivité des entreprises africaines. Le bureau a représenté les employeurs dans 23 forums politiques continentaux et régionaux. Nous avons également continué à forger des partenariats avec l'Union Africaine et ses agences et organes spécialisés. Nous avons également achevé l'élaboration du plan stratégique pour 2023-2027. Ce plan vise à renforcer la capacité de BUSINESSAfrica à mieux servir ses membres et à renforcer la voix et l'influence des organisations d'employeurs d'Afrique dans l'élaboration des politiques internationales et continentales. J'espère que les membres continueront à soutenir cette vision.

Enfin, je tiens à remercier les membres qui sont restés actifs et qui sont à jour dans le paiement de leur cotisation. Seuls 20 % des membres paient leur cotisation rapidement. Le faible taux de paiement des cotisations a considérablement entravé les activités de BUSINESSAfrica. Nous devons compter sur la bonne volonté de nos partenaires et de la fédération des employeurs du Kenya pour assurer le fonctionnement de BUSINESSAfrica. Si nous croyons en cet organisme continental, soutenons-le.

Je remercie également le Conseil exécutif et je pense que nous serons plus actifs dans la phase à venir.
phase.

Je vous remercie.

**Jacqueline Mugo, EBS
Secretary General, BUSINESSAfrica.**



1. A PROPOS DE LA CONFEDERATION DES EMPLOYEURS DE BUSINESSAFRICA

Business Africa - Confédération des Employeurs (BUSINESSAfrica) est le principal promoteur de la création de richesses et d'emplois en Afrique, défendant les intérêts des entreprises du continent et menant des campagnes actives sur les questions qui influencent la croissance et la compétitivité des entreprises. BUSINESSAfrica parle au nom des entreprises de toutes tailles dans les pays africains dont les fédérations nationales d'entreprises sont des membres directs.

Fondée en 1986 sous le nom de Confédération Panafricaine des Employeurs (PeC), BUSINESSAfrica a été rebaptisée Business Africa Employers Confederation (BUSINESSAfrica) en 2012. BUSINESSAfrica est la voix continentale reconnue des entreprises en Afrique. Elle travaille principalement dans le contexte des organisations internationales et régionales, notamment l'Organisation internationale des employeurs (OIE), l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Union Africaine (UA) et les Communautés Economiques Régionales (CER). Les membres de BUSINESSAfrica proviennent d'organisations d'employeurs réparties dans toutes les régions du continent.

1.1. MANDAT

BUSINESSAfrica cherche à influencer les politiques en renforçant la voix des entreprises africaines dans les organes continentaux et internationaux tels que la Commission de l'Union Africaine (CUA), le Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC), l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne, les Communautés Economiques Régionales d'Afrique et d'autres organes continentaux. BUSINESSAfrica fait également entendre la voix des entreprises au sein du système des Nations Unies, du Fonds Monétaire International (FMI), de la Banque Mondiale et de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), entre autres. Outre ses relations avec les groupes d'entreprises européens et américains, BUSINESSAfrica vise à établir des partenariats avec les organisations d'entreprises des économies émergentes telles que la Chine,

l'Inde, le Brésil et la Russie. Il est important que les entreprises africaines soient présentées de manière beaucoup plus coordonnée lors des événements économiques qui réunissent l'Afrique et les marchés émergents. BUSINESSAfrica cherche également à renforcer l'intégration régionale pour stimuler les opportunités économiques, l'emploi, la création de richesses et le commerce intra-africain. Le développement de projets ferroviaires, routiers et énergétiques par le biais de partenariats public-privé (PPP) pour faciliter le commerce et les relations d'affaires est un objectif clé.

1.2. OBJECTIFS DE BUSINESSAFRICA

- a) Œuvrer à la promotion de la paix sociale dans toutes les entreprises en Afrique par le développement de relations professionnelles saines et de pratiques de gestion du personnel.
- b) Assurer la consultation entre les organisations d'employeurs, déterminer leurs points de vue sur les questions d'intérêt commun et représenter ces points de vue auprès de tout organisme intergouvernemental.
- c) Coopérer avec toutes les organisations internationales d'employeurs dont les objectifs sont compatibles avec ceux de BUSINESSAfrica et maintenir le contact avec les organisations internationales et régionales telles que l'Organisation Internationale du Travail, l'Union Africaine et la Commission du Travail et des Affaires Sociales de l'UA, la Conférence des Ministres Arabes du Travail et l'Organisation Internationale des Employeurs, qui s'occupent du développement économique et du progrès social, et aider à la formation d'organisations nationales d'employeurs en Afrique.
- d) Rassembler et mettre à la disposition des membres, le cas échéant, la législation existante et proposée en rapport avec les activités de BUSINESSAfrica.
- e) Recueillir et collationner auprès des membres ou d'autres sources les données économiques et sociales utiles aux membres.

- f) Respecter les principes qui sous-tendent l'ordre économique et social de chaque pays africain.
- g) Promouvoir la formation professionnelle en encourageant les colloques et séminaires nationaux, sous-régionaux et continentaux dans les domaines intéressant les employeurs africains.
- h) Associer les organisations d'employeurs africains dans un effort commun pour accroître la compréhension et l'importance du rôle qu'elles jouent dans l'amélioration continue de la société et de l'Etat.
- i) Faire toutes les autres choses légales qui sont nécessaires et propices à la réalisation des objectifs ci-dessus ou de l'un d'entre eux, à condition que rien ne soit fait par BUSINESSAfrica dans le cadre de ses objectifs.
- j) Promouvoir, préconiser, protéger et défendre les intérêts des employeurs africains à tous les niveaux.
- k) Œuvrer à la création et au développement d'organisations d'employeurs nationales et sous-régionales fortes et indépendantes.
- l) Promouvoir le principe du tripartisme dans la résolution des problèmes sociaux et économiques en collaboration avec les gouvernements et les travailleurs.
- m) Mettre en place des mécanismes appropriés en vue de renforcer les partenariats avec les milieux d'affaires et le secteur privé en Afrique.

1.3. ÉNONCÉ DE MISSION

Promouvoir la croissance et la compétitivité des entreprises africaines en les représentant dans l'élaboration des politiques continentales et internationales, en s'exprimant au nom des employeurs du continent et en menant des campagnes sur les questions qui influencent le plus les performances des entreprises africaines.

1.4. ÉNONCÉ DE LA VISION

Être la voix des entreprises africaines.

1.5. VALEURS FONDAMENTALES

1. Respect de la diversité et des libertés

Nos opérations, nos positions et notre engagement doivent refléter le respect de la diversité des spécificités, des cultures et des traditions nationales, ainsi que de l'État de droit en Afrique. La diversité des opinions, des pensées et des approches parmi les EBMO sera également respectée. Les libertés qui sont au cœur de l'intégration africaine sont pleinement partagées et soutenues par la Communauté des Entreprises.

2. Équilibre entre solidarité et responsabilité

Nous défendons des positions qui établissent un juste équilibre entre la solidarité et la responsabilité, et un juste équilibre entre les droits individuels et les obligations des entreprises et des citoyens en Afrique. En outre, nos positions prendront en compte les différents besoins des petites, moyennes et grandes entreprises de tous les secteurs d'activité en Afrique.

3. Engagement en faveur du dialogue social et de la recherche de consensus

Nous nous engageons à participer au dialogue social continental et régional afin de remplir les mandats confiés par nos membres en toute bonne foi. Nous encourageons la recherche de consensus et la participation démocratique au sein de la communauté des affaires afin de résoudre d'importantes questions économiques et sociales, d'encourager la bonne gouvernance, de faire progresser la paix sociale et industrielle et la stabilité, et de stimuler le progrès économique de l'Afrique. Nos positions visent à identifier les moyens appropriés pour promouvoir le progrès économique et social, et à renforcer la compétitivité de l'Afrique dans l'intérêt de la société dans son ensemble.

1.6. DIRECTION DE BUSINESSAFRICA

1.6.1. Le Conseil Exécutif



Mme. Saida Neghza
Présidente
Algérie



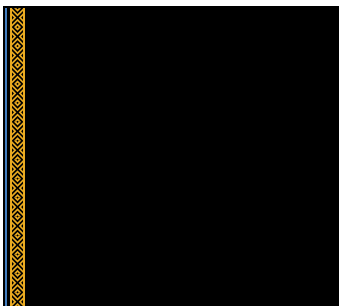
M. Andrew Le Roux
1er Vice-Président
Eswatini



M. Hamidou Diop
2ème Vice-Président
Sénégal



Mme. Jacqueline Mugo, EBS
Secrétaire Générale
Kenya



Secrétaire Général
Mali



M. Ousseine Diallo
Trésorier
Côte D'ivoire



Mme. Lindiwe Sephomolo
Trésorière Adjointe
Lesotho



M. Bernard Hounnouvi
Membre
Bénin



Mme. Yameogo Philomene
Membre
Burkina Faso



M. Thierry-Marie H. Rajaona
Membre
Madagascar



Mme. Suzanne Ndomba-Doran
Membre
Tanzanie

1.6.2. Le Secrétariat



Mme. Jacqueline Mugo, EBS
Secrétaire Générale



M. Stephen Obiro,
Recherche, plaidoyer et
partenariats



M. Samson Mugwe,
Financier



M. Arbogasti Odera
ICT

2. L'ÉTAT DES LIEUX EN AFRIQUE

2.1. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

La croissance économique en Afrique devrait ralentir cette année, tandis que le niveau des activités économiques reste inférieur au niveau d'avant la pandémie, selon le rapport des Nations Unies sur la situation et les perspectives de l'économie mondiale (WESP) 2023, qui a été lancé le 25 janvier 2023.

Selon la Banque Africaine de Développement, le Produit Intérieur Brut (PIB) réel de l'Afrique a fortement rebondi au cours de l'année 2021. Ce rebond a été soutenu par la reprise de la demande mondiale, la hausse des prix du pétrole qui a profité aux économies exportatrices de pétrole, l'assouplissement des restrictions COVID-19 dans la plupart des pays, et la croissance associée de la consommation intérieure et de l'investissement. La reprise de la croissance du PIB réel de l'Afrique a toutefois été brusquement interrompue en 2022, tombant à 4,1 %. Cette situation est principalement due aux effets continus de la COVID-19 ainsi qu'à l'invasion russe de l'Ukraine qui a déclenché un choc économique mondial affectant la région à un moment où la marge de manœuvre des pays en matière de politique fiscale pour y répondre est minime, voire inexistante. Plus particulièrement, la flambée des prix du pétrole et des denrées alimentaires a mis à rude épreuve les soldes extérieurs et budgétaires des pays importateurs de produits de base et a accru les inquiétudes en matière de sécurité alimentaire dans la région.

L'inflation a augmenté de manière significative sous l'effet de facteurs externes, notamment les prix mondiaux des produits de base et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Pour lutter contre l'inflation et les pressions sur les taux de change, environ deux tiers des pays africains ont augmenté leurs taux d'intérêt directeurs en 2022, tandis que la marge de manœuvre budgétaire est restée limitée pour soutenir la croissance économique et le développement durable. La lutte contre l'inflation tout en soutenant la croissance et en protégeant les personnes vulnérables a encouragé les pays africains à mener des politiques monétaires vigilantes.

Selon les estimations, la croissance économique en Afrique devrait s'affaiblir, passant de 4,1 % en 2022 à 3,8 % en 2023, en raison de la faiblesse des investissements et de la baisse des exportations.



Source: Département du Développement Economique et des Affaires Sociales des Nations unies

En ce qui concerne les tendances sous-régionales en 2023, la croissance devrait s'accélérer en Afrique de l'Ouest, se stabiliser en Afrique centrale et en Afrique de l'Est, et se ralentir en Afrique du Nord et en Afrique australe.

2.2. TENDANCES RÉGIONALES DE L'EMPLOI

Le rapport 2022 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur les tendances mondiales de l'emploi des jeunes a révélé que le chômage restait inférieur à la moyenne mondiale, tant pour les femmes que pour les hommes. Toutefois, ce fait masque des différences substantielles dans la région, le taux de chômage des jeunes allant de près de 30 % en Afrique du Nord, où presque une femme sur deux dans la population active est au chômage, à 11 % en Afrique subsaharienne.

En Afrique subsaharienne, les faibles taux de chômage des jeunes reflètent en partie le fait que nombre d'entre eux ne peuvent se permettre de rester au chômage et doivent occuper des emplois précaires et souvent peu productifs pour gagner de l'argent. En revanche, si l'on considère la sous-utilisation de la main-d'œuvre, qui combine le chômage et la main-d'œuvre potentielle en un seul indicateur, ces taux doublent presque pour atteindre plus de 20 % en Afrique, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne mondiale. Là encore, l'Afrique du Nord se distingue, avec des taux nettement plus élevés : plus de deux femmes sur trois et plus d'un homme sur trois disposés à travailler sont sous-utilisés sur le marché du travail.

En outre, si de nombreuses personnes ont perdu leurs moyens de subsistance au cours de la pandémie, au lieu de se retrouver au chômage, beaucoup ont choisi de se retirer complètement du marché du travail. En Afrique, plus d'un jeune sur cinq n'avait ni emploi, ni éducation, ni formation. Les jeunes âgés de 15 à 24 ans ont choisi des voies différentes

dans la vie. Alors que certains travaillaient ou cherchaient un emploi, d'autres poursuivaient leurs études ou restaient en dehors du marché du travail.

2.3. POLITIQUES EN COURS DE DISCUSSION

Le dialogue politique est un outil qui favorise l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Il s'agit d'une délibération sur une question hautement prioritaire, fondée sur une synthèse des meilleures données disponibles, au cours de laquelle des interventions politiques potentielles sont discutées par les parties prenantes. Les politiques suivantes sont en cours de discussion.

1. Gouvernance des migrations de main-d'œuvre
2. L'Accord sur la Zone de Libre-Echange Continentale (ZLECAF)
3. Développement des compétences
4. Le travail décent
5. La Déclaration d'Abidjan 2019 ; Faire progresser la justice sociale : Façonner l'avenir
6. Entreprises et Droits de l'Homme
7. Sécurité et intégration de l'Afrique
8. Questions liées aux affaires Politiques, à la Paix et à la Sécurité, à l'Intégration Economique et au renforcement de la voix de l'Afrique dans le monde
9. Division du travail et collaboration efficace entre l'UA, les communautés économiques régionales (CER), les mécanismes régionaux (MR), les États membres et les autres institutions continentales, conformément au principe de subsidiarité
10. Agenda 2063 de l'UA : L'Afrique que nous voulons (une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale)



3. NOS ASPIRATIONS POUR L'AFRIQUE QUE NOUS VOULONS

L'Agenda 2063 de l'Union africaine vise à concrétiser un ensemble de sept aspirations, chacune assortie de son propre ensemble d'objectifs qui, s'ils sont atteints, permettront à l'Afrique de se rapprocher de sa vision pour l'année 2063. Ces sept aspirations reflètent notre désir de prospérité et de bien-être partagés, d'unité et d'intégration, d'un continent de citoyens libres et d'horizons élargis, où le plein potentiel des femmes et des jeunes est réalisé, et où la peur, la maladie et le besoin sont bannis.

3.1. ASPIRATION 1: UNE AFRIQUE PROSPÈRE FONDÉE SUR LA CROISSANCE INCLUSIVE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Afrique est déterminée à éradiquer la pauvreté en une génération et à construire une prospérité partagée grâce à la transformation sociale et économique du continent.

Buts:

1. Un niveau de vie élevé, une qualité de vie et un bien-être pour tous
 - Mettre fin à la pauvreté, aux inégalités de revenus et d'opportunités ; créer des emplois, notamment en remédiant au chômage des jeunes ; relever les défis d'une croissance démographique et d'une urbanisation rapides, améliorer les habitats et l'accès aux nécessités de la vie - eau, assainissement, électricité - ; assurer la sécurité et la protection sociales.
2. Des citoyens bien éduqués et des révolutions des compétences étayées par la science, la technologie et l'innovation.
 - Développer le capital humain et social de l'Afrique (par une révolution de l'éducation et des compétences mettant l'accent sur la science et la technologie)
3. Des citoyens en bonne santé et bien nourris
 - Élargir l'accès à des services de soins de santé de qualité, en particulier pour les femmes et les jeunes filles.
4. Des économies et des emplois transformés.
 - Transformer les économies africaines par la valorisation des ressources naturelles de l'Afrique, la fabrication, l'industrialisation et la création de valeur ajoutée, ainsi que par l'augmentation de la productivité et de la compétitivité.

5. L'agriculture moderne pour une proactivité et une production accrues
 - Transformer radicalement l'agriculture africaine pour permettre au continent de se nourrir et de devenir un acteur majeur en tant qu'exportateur net de denrées alimentaires.
6. Économie bleue / océanique pour une croissance économique accélérée.
 - Exploiter le vaste potentiel de l'économie bleue / océanique de l'Afrique.
7. Climat écologiquement durable et économies et communautés résilientes
 - Mettre en place des mesures pour gérer durablement la riche biodiversité, les forêts, les terres et les eaux du continent et utiliser principalement des mesures d'adaptation pour faire face aux risques liés au changement climatique.

3.2. ASPIRATION 2: UN CONTINENT INTÉGRÉ, POLITIQUEMENT UNI ET FONDÉ SUR LES IDÉAUX DU PANAFRICANISME ET LA VISION DE LA RENAISSANCE DE L'AFRIQUE

Depuis 1963, la quête de l'unité africaine s'inspire de l'esprit du panafricanisme, axé sur la libération et l'indépendance politique et économique. Elle est motivée par un développement fondé sur l'autosuffisance et l'autodétermination des peuples africains, avec une gouvernance démocratique et centrée sur les peuples.

Buts:

1. Afrique Unie (Fédérale / Confédérée)
 - Accélérer les progrès vers l'unité et l'intégration continentales pour une croissance soutenue, le commerce, les échanges de biens et de services, la libre circulation des personnes et des capitaux en créant une Afrique unie et en accélérant l'intégration économique par le biais de la CFTA.
2. Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique
 - Améliorer la connectivité grâce à des initiatives nouvelles et plus audacieuses visant à relier le continent par le rail, la route, la mer et l'air ; et développer des pools d'énergie régionaux et continentaux, ainsi que les TIC.
3. Décolonisation
 - Tous les vestiges du colonialisme auront disparu et tous les territoires africains sous occupation auront été entièrement libérés. Nous prendrons des mesures pour mettre rapidement fin à l'occupation illégale de l'archipel des Chagos et de l'île comorienne de Mayotte, et nous affirmerons le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

3.3. ASPIRATION 3: UNE AFRIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA DÉMOCRATIE, DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME, DE LA JUSTICE ET DE L'ÉTAT DE DROIT

Une Afrique de la bonne gouvernance, de la démocratie, du respect des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit.

L'Afrique doit avoir une culture universelle de bonne gouvernance, de valeurs démocratiques, d'égalité entre les hommes et les femmes et de respect des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit.

Buts:

1. Valeurs et pratiques démocratiques, principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit enracinés
 - Consolider les acquis démocratiques et améliorer la qualité de la gouvernance, le respect des droits de l'homme et l'État de droit;
2. Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux
 - Mettre en place des institutions solides pour un État développementaliste; et faciliter l'émergence d'un leadership visionnaire et axé sur le développement dans tous les domaines et à tous les niveaux.

3.4. ASPIRATION 4: UNE AFRIQUE EN PAIX ET EN SECURITE

Des mécanismes de prévention et de résolution pacifique des conflits seront mis en place à tous les niveaux. Dans un premier temps, la prévention et la résolution des conflits axées sur le dialogue seront activement encouragées de manière à ce que, d'ici 2020, toutes les armes se taisent. Une culture de la paix et de la tolérance sera inculquée aux enfants et aux jeunes Africains par le biais de l'éducation à la paix.

Buts:

1. La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées.
 - Le renforcement de la gouvernance, de la responsabilité et de la transparence comme fondement d'une Afrique pacifique.
2. Une Afrique stable et pacifique
 - Renforcer les mécanismes visant à garantir la paix et la réconciliation à tous les niveaux, et faire face aux nouvelles menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité en Afrique
3. Un APSA pleinement fonctionnel et opérationnel
 - La mise en place de stratégies permettant au continent de financer ses besoins en matière de sécurité.

3.5. ASPIRATION 5: UNE AFRIQUE AVEC UNE FORTE IDENTITE CULTURELLE, UN PATRIMOINE COMMUN, DES VALEURS ET UNE ETHIQUE PARTAGEES

Le panafricanisme et l'histoire commune, le destin, l'identité, l'héritage, le respect de la diversité religieuse et la conscience des peuples africains et de leur diaspora seront ancrés.

Buts:

1. La renaissance culturelle de l'Afrique est prééminente.
 - Inculquer l'esprit du panafricanisme; exploiter la richesse du patrimoine et de la culture de l'Afrique pour faire en sorte que les arts créatifs contribuent largement à la croissance et à la transformation de l'Afrique ; restaurer et préserver le patrimoine culturel de l'Afrique, y compris ses langues.

3.6. ASPIRATION 6: UNE AFRIQUE DONT LE DÉVELOPPEMENT EST PILOTÉ PAR LES POPULATIONS, QUI S'APPUIE SUR LE POTENTIEL DES AFRICAINS, EN PARTICULIER DES FEMMES ET DES JEUNES, ET QUI SE PRÉOCCUPE DES ENFANTS

Tous les citoyens africains participeront activement à la prise de décision dans tous les domaines. L'Afrique sera un continent inclusif où aucun enfant, aucune femme, aucun homme ne sera laissé pour compte ou exclu sur la base du sexe, de l'appartenance politique, de la religion, de l'appartenance ethnique, de la localité, de l'âge ou d'autres facteurs.

Buts:

1. Pleine égalité des sexes dans tous les domaines de la vie
 - Renforcer le rôle des femmes africaines en assurant l'égalité et la parité des sexes dans tous les domaines de la vie (politique,

économique et sociale) ; éliminer toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des filles.

2. Des jeunes et des enfants engagés et responsabilisés
 - Créer des opportunités pour la jeunesse africaine en matière d'épanouissement, d'accès à la santé, à l'éducation et à l'emploi; assurer la sécurité des enfants africains et veiller au développement de la petite enfance.

3.7. ASPIRATION 7: L'AFRIQUE EN TANT QU'ACTEUR ET PARTENAIRE MONDIAL FORT, UNI, RÉSILIENT ET INFLUENT

L'Afrique doit être un acteur et un partenaire mondial fort, uni, résilient, pacifique et influent, jouant un rôle important dans les affaires mondiales. Nous affirmons l'importance de l'unité et de la solidarité africaines face aux ingérences extérieures persistantes, notamment les tentatives de diviser le continent et les pressions et sanctions injustifiées exercées sur certains pays.

Buts:

1. L'Afrique en tant que partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique
 - Améliorer la place de l'Afrique dans le système de gouvernance mondiale (Conseil de sécurité des Nations unies, institutions financières, biens communs mondiaux tels que l'espace extra-atmosphérique);
2. L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement.
 - Améliorer les partenariats de l'Afrique et les recentrer de manière plus stratégique pour répondre aux priorités africaines en matière de croissance et de transformation; et veiller à ce que le continent dispose des bonnes stratégies pour financer son propre développement et réduire la dépendance à l'égard de l'aide.



Figure 2: SPS trade concerns by subject, 1995 to end 2010

4. ACTIVITES DE BUSINESSAFRICA EN 2022

4.1. L'ENGAGEMENT DES MEMBRES

4.1.1 Atelier de numérisation en Afrique de l'Est



La Fédération des Employeurs du Kenya, en partenariat avec la Confédération des Employeurs Norvégiens (NHO), a accueilli des organisations d'employeurs d'Afrique de l'Est, notamment l'Association des Employeurs de Tanzanie (ATE) et la Fédération des Employeurs d'Ouganda (FUE), pour partager et apprendre les uns des autres leurs parcours de transformation numérique à l'hôtel Fairview, à Nairobi, au Kenya.

Les sessions ont été instructives car les organisations ont appris de leurs parcours respectifs et ont été dotées par NHO de nouvelles compétences en matière d'optimisation des moteurs de recherche, de création de contenu et d'intégration de portails afin d'améliorer l'expérience des utilisateurs et les parcours des membres. La capacité de numérisation des organisations d'employeurs présentes a été renforcée par des sessions pratiques en petits groupes. Cela garantira une diffusion ciblée de l'information afin d'attirer et de maintenir les membres et de répondre aux demandes émergentes des membres dans cette nouvelle ère numérique.

En outre, cette interaction a permis de renforcer les relations entre les organisations d'employeurs des différents pays et d'établir des partenariats futurs.

4.1.2 Conférence Annuelle Des Employeurs 2022



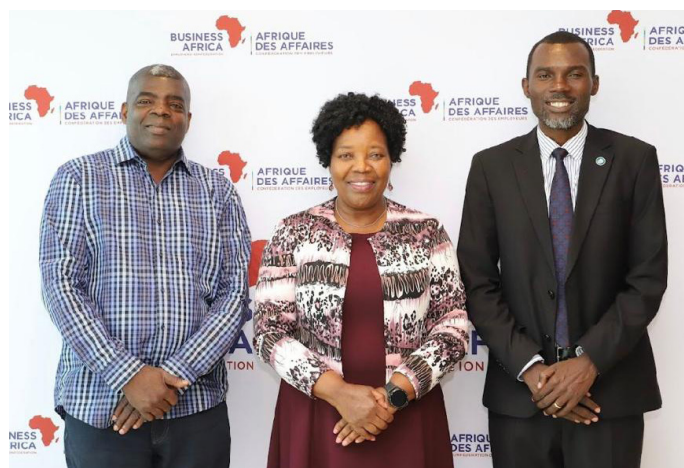
Photo de groupe des représentants des employeurs, de l'OIE et de l'AfCFTA

Les employeurs de toute l'Afrique se sont réunis les 3 et 4 mars 2023 pour la Conférence annuelle des employeurs, qui est l'une des réunions d'employeurs les plus importantes et les plus interactives d'Afrique. L'événement, qui s'est tenu à l'hôtel Sarova Whitesands, à Mombasa, au Kenya, a été organisé conjointement par la Confédération des employeurs de Business Africa (BUSINESSAfrica) et la Fédération des employeurs du Kenya (FKE). L'événement a accueilli des intervenants de haut niveau, parmi lesquels le secrétaire Général de l'AfCFTA, S.E. Wamkele Mene, le Commissaire à la Santé et aux Affaires Humanitaires de la Commission de l'Union Africaine, S.E. Minata Samate, la Présidente et la Secrétaire de Business Africa, respectivement Mme Saida Neghza et Mme Jacqueline Mugo, le Secrétaire du Cabinet kenyan et le Secrétaire Permanent du Ministère du Travail, respectivement Hon. Simon Chelugui et Eng. Peter Tum.

“La population africaine augmentera d'environ 900 millions de personnes d'ici 2050 et l'Afrique doit donc relever le défi d'élargir son marché de l'emploi. L'AfCFTA changera la donne si elle est pleinement adoptée et mise en œuvre par les États africains. Avec la mise en œuvre de l'AfCFTA, nous pourrions sortir 30 millions d'Africains de la pauvreté”, a déclaré S.E. Wamkele Mene en s'adressant aux délégués lors de la conférence. Tout en reconnaissant qu'il ne sera pas facile de parvenir à un consensus entre 54 pays sur la mise en œuvre de l'AfCFTA, il a exhorté les employeurs à en tirer pleinement parti, car elle offre des possibilités d'expansion et de développement de nouveaux marchés. “Le succès de l'AfCFTA dépend fortement du secteur privé. Il a exhorté les États africains à travailler à l'ajustement et à la suppression des droits de douane et des barrières non tarifaires au commerce afin de faciliter l'essor du commerce intra-africain ; d'ici 2035, tous les pays qui auront ratifié l'AfCFTA devraient commercer à droits nuls dans 97 % des chaînes de valeur, ce qui, selon lui, est très ambitieux, mais réalisable!

4.1.3 Le Secretariat De Businessafrica Accueille Les Membres Pour Un Forum D'affaires De Trois Jours

Les employeurs ont exhorté le gouvernement à les inviter à la table des accords bilatéraux et des discussions sur les questions liées à la migration, au lieu que le gouvernement négocie seul et attende du secteur privé qu'il mette en œuvre les accords. Les représentants des employeurs ont convenu de la nécessité d'établir des partenariats de travail plus solides en vue de réaliser les réalités du marché du travail - dans les domaines de la santé, de la protection sociale, de la numérisation, de la qualification, de la requalification et de l'amélioration des compétences. La libéralisation des marchés peut contribuer grandement à la stabilisation des économies, plutôt que la mise en œuvre de politiques toujours favorables à la protection des consommateurs. Toutefois, pour y parvenir, les marchés doivent être bien gouvernés. Étant donné que le secteur Jua Kali représente le plus grand pourcentage d'employeurs et de fournisseurs d'emplois en Afrique, il n'a pas été laissé de côté dans ces conversations. Il est nécessaire que leur voix soit reconnue pour discuter des questions qui feront croître leurs entreprises et leur permettront d'approvisionner au-delà des frontières, et cela devrait être associé à un crédit et un financement abordables pour des innovations de qualité, la durabilité et l'expansion de l'industrie. Les employeurs africains et les entreprises Jua kali (informelles) ont été mis au défi d'envisager une comparaison avec les meilleures pratiques dans le monde, telles que " Zéro défaut en Inde pour les industries Jua kali ", le Togo sur la stratégie de développement des exportations et la Côte d'Ivoire (Comité AfCFTA) pour l'entrée guidée dans l'AfCFTA.



Les membres de BUSINESSAfrica du Ghana, de l'Ouganda, du Malawi, de la Tanzanie et du Kenya se sont réunis au Kenya et ont été accueillis par le secrétariat dirigé par Mme Jacqueline Mugo, secrétaire générale de BUSINESSAfrica. Les discussions ont principalement porté sur l'examen du plan stratégique quinquennal de Business Africa et d'autres documents stratégiques présentés par le secrétariat. À l'issue de la réunion, BUSINESSAfrica a décidé de se pencher en priorité sur le rôle des organisations d'employeurs membres (EBMO) dans la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (AfCFTA) et sur la manière dont le secteur privé peut continuer à s'attaquer au problème du chômage en Afrique avec l'ensemble des parties prenantes, entre autres.

BUSINESSAfrica a dressé une liste de questions politiques qu'elle juge importantes dans le contexte de l'AfCFTA. Voici quelques-unes de ces questions

1. **L'amélioration de la productivité, de la croissance, de la rentabilité et de la durabilité des micro, petites et moyennes entreprises (MPME)** à travers l'Afrique, étant donné qu'elles sont invariablement détenues par des Africains et que leur croissance créera des emplois massifs et de la richesse pour l'Afrique.

- 2) **S'attaquer à l'informalité et transformer les entreprises** informelles en entreprises modernes et productives. Le secteur informel constitue le secteur le plus important en Afrique et représente près de 90 % de l'économie. Certaines recherches ont estimé que ce secteur fournit 90 % de tous les nouveaux emplois et 70 % de tous les emplois dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Il est grand temps de les impliquer davantage dans les discussions politiques.
3. **Renforcer le mouvement syndical africain** et la diffusion des statistiques sociales, de l'emploi et du travail à travers le continent. BUSINESSAfrica, en collaboration avec l'Organisation internationale des employeurs (OIE) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a organisé des ateliers sur la mobilité des compétences dans toutes les régions d'Afrique. L'un des principaux objectifs de cet atelier était de renforcer le dialogue entre les employeurs et les décideurs politiques afin de comprendre les défis auxquels sont confrontés les employeurs et les gouvernements en ce qui concerne la circulation de la main-d'œuvre à l'intérieur et à l'extérieur du continent. Avec la croissance économique, nous donnerons à nos sociétés le pouvoir de se transformer et d'améliorer leur productivité.



A large group of approximately 25 people, including officials and representatives, are posing for a group photo. They are standing in front of a backdrop that features the ILO logo and text in multiple languages: "International Labour Organization", "Organisation Internationale du Travail", and "Organización Internacional del Trabajo". The text also includes "Solidarity", "Justice", "Le travail", "Justice sociale", and "trabajo decente". The group is diverse in age and ethnicity, and many are wearing lanyards. The setting appears to be an indoor event space with a blue carpet.

Retard de paiement des cotisations - il a été constaté que des membres ont tardé à payer leur cotisation, tandis que d'autres ne l'ont pas payée du tout. Les membres ont été encouragés à payer rapidement leur cotisation afin de contribuer aux activités de la confédération.

-

4.2. VÉNEMENTS ET RÉUNIONS DE L'OIT

4.2.1 La 110e Conférence Internationale du Travail (CIT) 2022



La 110e Conférence Internationale du Travail 2022 s'est tenue à Genève, en Suisse, et a attiré plus de 3 000 représentants des gouvernements, des travailleurs et des employeurs des États membres de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Mme Jacqueline Mugo, Secrétaire Générale de la Business Africa Employers' Confederation (BUSINESSAfrica), Vice-Présidente régionale pour l'Afrique de l'Organisation Internationale des Employeurs (OIE) et Directrice Exécutive et PDG de la Federation des Employeurs du Kenya (FKE)

a représenté les employeurs du Kenya et de l'Afrique dans son ensemble.

Communément appelée "Parlement International du Travail", la conférence est un forum où les discussions sur les principales questions sociales et de travail sont ouvertement débattues, critiquées et résolues. L'ordre du jour de cette année était axé sur les sujets suivants:

Apprentissages. Discussions sur l'objectif stratégique de l'emploi dans le cadre du suivi de la déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable. Travail décent et économie sociale et solidaire. Inclusion de conditions de travail sûres et saines dans le cadre des principes et droits au travail de l'OIT par le biais d'un amendement au paragraphe 2 de la déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, 1998. Approbation des amendements au code de la convention du travail maritime, 2006, adoptés par le comité tripartite spécial lors de la deuxième partie de sa quatrième réunion en mai 2022.



4.2.2 Les 344e, 345e et 346e Sessions du Conseil d'Administration de l'OIT



L'Organisation Internationale du Travail (OIT) a tenu ses 344e, 345e et 346e sessions du Conseil d'Administration (CA) en mars, juin et novembre 2022, à Genève.

- i. Lors de la 345e session, les membres du Conseil d'Administration ont demandé au Directeur Général de préparer l'examen de la relocalisation de l'équipe d'Appui Technique au Travail Décent et du Bureau de pays pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale de l'OIT au cours de la 346e session. L'équipe est actuellement basée à Moscou.
- ii. Le rapport du Comité de la liberté syndicale est adopté par le Conseil d'Administration. Claudia Fuentes-Julio, représentante permanente du Chili auprès des Nations Unies à Genève, a été élue à la présidence du Comité pour une période de 12 mois.
- iii. Renata Hornung-Draus, d'Allemagne, a été réélue vice-présidente des Employeurs du Conseil d'Administration et Catelene Passchier, des Pays-Bas, a été réélue vice-présidente des Travailleurs.
- iv. Le Conseil d'administration a fait un pas important vers l'inclusion éventuelle de la sécurité et de la santé au travail en tant que principe et droit fondamentaux au travail.
- v. Le Conseil d'administration a également décidé, dans le sillage du Forum mondial de haut niveau pour une reprise centrée sur l'humain qui s'est tenu en février 2022, de renforcer la coopération multilatérale.
- vi. Le Conseil d'Administration a demandé à la Fédération de Russie de mettre fin à la guerre en Ukraine et s'est déclaré préoccupé par les pertes civiles et la crise des réfugiés. Il a demandé à l'OIT d'élaborer des programmes pour soutenir les travailleurs, les employeurs et le gouvernement.

4.3. REPRÉSENTATION DE BUSINESS AFRICA DANS LES DISCUSSIONS POLITIQUES

BUSINESSAfrica - La Confédération des Employeurs, qui est l'organe continental de coordination des employeurs en Afrique, a continué à assurer la participation des organisations d'employeurs en Afrique aux discussions sur diverses politiques.

4.3.1 FORUM D'EXAMEN DES MIGRATIONS INTERNATIONALES 2022

Le 7e Forum des Affaires UE-Afrique (EABF) s'est déroulé les 16 et 17 février 2022 dans un format hybride. Co-organisé par la Commission de l'Union Africaine, la Commission Européenne, des Organisations d'Entreprises Africaines et des Institutions clés, l'événement a réuni des dirigeants politiques et des chefs d'entreprise de l'Union Africaine (UA) et de l'Union Européenne (UE) dans le but d'accroître les opportunités de partenariats économiques durables.

Douze panels de haut niveau et de nombreux ateliers en ligne ont précédé l'EABF. Ces ateliers ont permis de mieux comprendre les thèmes clés des relations entre l'Afrique et l'UE dans le domaine des affaires, du commerce et de l'investissement. Ils ont également permis d'élaborer des propositions intéressantes dans leurs domaines respectifs. La nécessité urgente de répondre aux problèmes émergents tels que la pandémie de COVID-19 et l'augmentation de la pauvreté a consolidé un échange de vues fructueux sur plusieurs questions. Les discussions se sont tenues autour du thème "Construire des chaînes de valeur plus fortes pour une croissance durable et des emplois décents". Ces discussions ont débouché sur une déclaration commune des organisations d'entreprises.

Voici les points saillants de cette déclaration:

1. Le soutien de l'UE/UA, en particulier pour promouvoir tous les liens commerciaux intercontinentaux de pointe dans le cadre d'une approche multipartite, est d'une importance fondamentale pour ce partenariat.

2. Des mécanismes de financement plus innovants pour le secteur privé sont essentiels.
3. La promotion d'un environnement commercial sain et stable, favorable aux investissements du secteur privé, est cruciale.
4. Promouvoir l'intégration des chaînes de valeur de l'UE et de l'Afrique en s'attaquant aux barrières non tarifaires et en modernisant les cadres régissant le commerce entre l'UE et l'Afrique, en tenant compte du code d'investissement panafricain et de la ZLECAF, dans le but de passer à un accord de libre-échange de continent à continent.
5. Renforcer le dialogue public-privé et améliorer les structures de dialogue à long terme entre les organisations / associations d'entreprises africaines et européennes.
6. Renforcer les relations bilatérales UA-UE et nous réjouir de poursuivre notre coopération et notre dialogue entre entreprises et entre gouvernements de la manière la plus efficace et la plus constructive possible.

4.3.2 6ÈME SOMMET DE L'UNION AFRICAINE ET EUROPÉENNE

Les 17 et 18 février, l'Union Africaine et l'Union Européenne ont tenu leur 6e sommet à Bruxelles, la capitale de l'UE. Les dirigeants des deux Unions ont discuté de la manière de renouveler leur partenariat dans divers domaines. Sept tables rondes ont été organisées sur les thèmes suivants:

1. Financement d'une croissance durable et inclusive
2. Changement climatique et transition énergétique, numérique et transports
3. Paix, sécurité et gouvernance
4. Soutien au secteur privé et intégration économique
5. Éducation, culture et formation professionnelle, migration et mobilité
6. Agriculture et développement durable
7. Systèmes de santé et production de vaccins

4.3. MIGRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE



La Confédération des employeurs de BUSINESSAfrica (BUSINESSAfrica) a participé à un séminaire hybride visant à favoriser le dialogue entre le PAP et l'AULMAC afin de promouvoir la protection des travailleurs migrants et de lutter contre la discrimination

accrue à laquelle sont confrontés les migrants. L'événement, qui s'est tenu le 29 août 2022 en Afrique du Sud, a été suivi par des membres du Parlement panafricain (PAP) et du Comité Consultatif de l'Union Africaine sur les Migrations de Main-d'œuvre (AU-LMAC). Le Forum International d'Examen des Migrations (IMRF) s'est déroulé au siège des Nations unies à New York du 17 au 20 mai. L'objectif du forum était de discuter et de partager les progrès réalisés dans la mise en œuvre de tous les aspects des objectifs du Pacte Mondial pour les Migrations (PMM).

La présentation de BUSINESSAfrica a préconisé l'utilisation du dialogue social et du tripartisme pour renforcer les engagements entre les gouvernements et les autres parties prenantes tout en permettant la ratification, la domestication et la mise en œuvre des diverses politiques continentales et des cadres législatifs.

BusinessAfrica a également encouragé l'institutionnalisation de structures d'engagement continental dans les États membres de l'UA et a souligné la nécessité d'investir dans diverses structures et plates-formes d'engagement avec divers organismes continentaux, y compris BUSINESSAfrica.

4.4. TRAVAIL DÉCENT

4.4.1 5E CONFÉRENCE MONDIALE SUR L'ÉLIMINATION DU TRAVAIL DES ENFANTS



Business Africa s'est intéressé de près aux discussions sur l'avenir du travail, qui constituent un moyen fondamental pour les gouvernements, les travailleurs et les employeurs d'élaborer des politiques permettant à chacun de s'épanouir.

Plus de 4 000 participants ont rejoint la 5e conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants, à Durban, en Afrique du Sud. Le programme de la conférence comprenait des forums, des tables rondes et des séances de réflexion au cours desquelles d'éminents orateurs, représentants et participants ont partagé leurs expériences et discuté de questions cruciales tout en proposant des solutions pour mettre fin au travail des enfants.

Lors de la séance d'ouverture, le président de l'Afrique du Sud, S.E. Cyril Ramaphosa, a souligné que le travail des enfants perpétue le cycle de la pauvreté, privant ainsi les jeunes de l'éducation dont ils ont besoin pour améliorer leurs conditions de vie. Quelques orateurs ont fait écho aux impacts du travail des enfants et à la manière dont il aggrave la pauvreté. Le Secrétaire Général du COSATU, M. Bheki, a déclaré que l'incapacité à absorber les chocs économiques contribue largement à rendre les ménages vulnérables au travail des enfants.

Mme Mugo, qui porte plusieurs chapeaux en tant que vice-présidente pour l'Afrique de l'Organisation Internationale des Employeurs (OIE) et Secrétaire Générale de la Business Africa Employers' Confederation (BUSINESSAfrica), en tant que représentante des employeurs, a exhorté tout le monde à redoubler d'efforts et à mieux travailler ensemble pour s'attaquer aux causes profondes du travail des enfants. "L'action collective est essentielle si nous voulons réussir ! À l'issue de la conférence de six jours, les participants se sont mis d'accord sur ce qui a été appelé l'appel à l'action de Durban pour mettre fin au travail des enfants d'ici à 2025.

4.4.2 DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Soutenir l'écosystème de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels en Afrique par l'amélioration des compétences et la requalification



Des leaders de différentes capacités à travers l'Afrique et le monde se sont réunis pour discuter des questions affectant l'écosystème de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) tout en explorant les opportunités de croissance lors de la conférence de l'Association des Universités Techniques et des Ecoles Polytechniques en Afrique (ATUPA). Cet événement de trois jours s'est déroulé au Zimbabwe du 29 août au 2 septembre 2022.

Pour renforcer la durabilité du secteur de l'EFTP, la Secrétaire Générale de la Confédération des employeurs de BUSINESSAfrica (BUSINESSAfrica), Mme Mugo, a souligné la nécessité d'intégrer le patrimoine et la culture dans nos systèmes éducatifs par le biais d'une éducation basée sur le patrimoine. "Avant l'éducation formelle, chaque communauté disposait d'un système d'éducation informel où la culture était transmise de génération en génération par le biais d'un apprentissage de divers métiers tels que la poterie, le tissage, la broderie perlée et la chasse. À ce jour, ces métiers sont toujours essentiels à leurs économies car ils créent des emplois et des postes de travail dans le secteur informel. L'éducation basée sur le patrimoine est fondamentale dans le contexte africain et devrait être adoptée dans les programmes d'enseignement de l'EFTP". Elle a ajouté.

4.4.3 ATELIER EST-AFRICAIN SUR LA MOBILITÉ DES COMPÉTENCES

Business Africa a continué à collaborer avec des partenaires stratégiques tels que l'Organisation internationale du travail (OIT), le G20 et d'autres parties prenantes internationales pour s'assurer qu'ils restent concentrés sur des domaines d'intérêt central dans le développement des compétences.

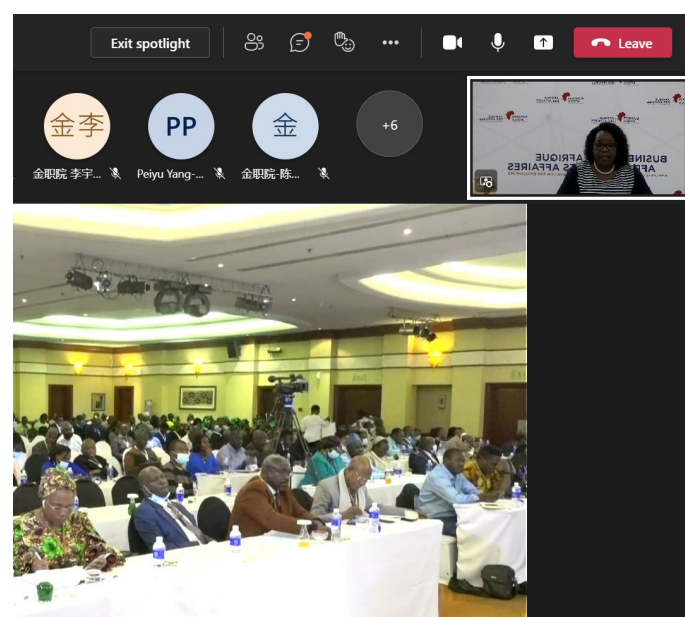
Les 22 et 23 février 2022, l'Organisation Internationale des Employeurs (OIE), en collaboration avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), a organisé un atelier en Afrique de l'Est afin de recueillir le point de vue des employeurs sur la mobilité des compétences.

L'atelier s'est déroulé dans un format hybride interactif avec les objectifs suivants : renforcer la position et le rôle des employeurs dans l'élaboration des politiques migratoires, identifier les obstacles concrets dans les législations nationales ou les cadres régionaux qui empêchent les employeurs d'avoir accès aux compétences de l'étranger, identifier les solutions à mettre en œuvre en coopération avec les employeurs et les gouvernements pour faciliter le mouvement des travailleurs là où/quand ils sont nécessaires sur le marché du travail.

Des représentants de la Confédération des employeurs de Business Africa (BUSINESSAfrica) et des organisations d'employeurs et d'entreprises membres (EBMO) de toute l'Afrique de l'Est des pays suivants étaient représentés tout au long de l'atelier de deux jours : Djibouti, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Tanzanie et Tchad. L'objectif est de partager les résultats dans une déclaration des employeurs africains qui sera soumise au Forum International d'Examen des Migrations (IMRF) en mai 2022.

Dans l'ensemble, les points suivants ont été retenus de l'atelier de deux jours : Les employeurs et les gouvernements ont un intérêt commun à garantir un cadre juridique efficace en matière de migration, qui réponde aux pénuries ou aux inadéquations de compétences, garantisse la création d'emplois, la transition vers des économies formelles, l'augmentation des investissements, et contribue au développement durable et à la croissance africaine. Les gouvernements et les employeurs doivent travailler main dans la main. Alors que la plupart des flux migratoires se produisent en Afrique, les employeurs demandent des cadres régionaux efficaces qui permettent la libre circulation de la main-d'œuvre.

Les employeurs ont appelé à la mise en place de mécanismes institutionnels formels pour faciliter un engagement significatif avec les gouvernements afin de garantir la mise en œuvre du Pacte Mondial pour les Migrations.



5. RELATIONS PROFESSIONNELLES

Business Africa a continué d'offrir une plateforme de discussion sur les relations professionnelles et de rassembler ses membres au sein du groupe de travail sur la politique des relations professionnelles. Au sein de ce groupe, des sujets tels que l'action professionnelle, les systèmes de négociation collective, les droits collectifs des entrepreneurs indépendants, la médiation et les mécanismes de résolution des conflits ont été débattus en vue de trouver un terrain d'entente et des sujets de préoccupation pour les employeurs. Ces discussions ont conduit à la rédaction par Business Africa de différents documents politiques, par exemple sur l'action professionnelle. Business Africa a également mis en place un réseau permettant à ses membres d'interagir les uns avec les autres sur des points spécifiques des politiques de relations professionnelles.

6. NOUVEAUX PARTENARIATS

6.1. MISE EN ŒUVRE D'UNE VISION COMMUNE POUR 2030

Les chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'Union Africaine (UA) et de l'Union Européenne (UE) se sont réunis les 17 et 18 février 2022 sous la coprésidence de S.E. M. Charles Michel, Président du Conseil Européen, et de S.E. M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal et Président de l'Union Africaine.

L'objectif de la vision commune est de consolider un partenariat renouvelé pour la solidarité, la sécurité, la paix, le développement économique durable et soutenu et la prospérité pour nos citoyens et pour les générations futures, en rassemblant les peuples, les régions et les organisations d'Afrique. Il s'agit également

Il vise à être la force motrice dans la promotion des priorités communes de l'Afrique, des valeurs partagées, du droit international, et à préserver ensemble nos intérêts et le bien public commun. Cela inclut : la sécurité et la prospérité de nos citoyens, la protection des droits de l'homme pour tous, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans tous les domaines de la vie, le respect des principes démocratiques, la bonne gouvernance et l'État de droit, les actions visant à préserver le climat, l'environnement et la biodiversité, la croissance économique durable et inclusive, la lutte contre les inégalités, le soutien aux droits de l'enfant et l'inclusion des femmes, des jeunes et des personnes les plus défavorisées. L'Afrique reconnaît l'importance de la sécurité alimentaire et de la nutrition et accueille favorablement le thème de l'année 2022 de l'UA.



7. SOUTIEN DE BUSINESSAFRICA AUX MEMBRES

7.1. COMMENT DEVENIR MEMBRE

Pour devenir membre de BUSINESSAfrica, les conditions suivantes doivent être respectées:

- a) Les membres de BUSINESSAfrica sont les organisations centrales d'employeurs les plus représentatives des pays africains.
- b) La demande d'adhésion est adressée par écrit au Secrétaire Général de BUSINESSAfrica qui la transmet au Conseil Exécutif pour approbation. L'admission se fait par résolution de l'Assemblée générale.
- c) BUSINESSAfrica ne peut, en l'absence de circonstances particulières
 - Accepter la candidature d'une organisation d'employeurs qui est elle-même membre ou éligible à une autre organisation d'employeurs qualifiée pour devenir membre de BUSINESSAfrica,
 - Accepter la candidature d'une organisation autre que l'organisation d'employeurs la plus représentative dans le pays concerné.
- d) Les représentants des organisations d'employeurs qui ne sont pas éligibles à l'adhésion à BUSINESSAfrica peuvent, avec l'approbation de l'assemblée générale, assister à une réunion de l'assemblée générale en tant qu'observateurs.

7.2. COMMENT ENGAGER LE SECRÉTARIAT - NOUVEAU GROUPE WHATSAPP / TÉLÉGRAMME

Les membres sont encouragés à contacter BUSINESSAfrica par l'intermédiaire du bureau du secrétaire général sur toute question pour laquelle ils ont besoin de l'aide de BUSINESSAfrica, ainsi que pour le partage d'informations à l'adresse info@businessafrica-emp.org. Les mises à jour des initiatives de BUSINESSAfrica au cours de l'année peuvent également être consultées sur le site web <https://businessafrica-emo.org>.

7.3. AVANTAGES D'UN MEMBRE

Raisons pour lesquelles vous devriez devenir membre de BUSINESSAfrica:

1. Une voix commune au niveau régional et mondial pour plaider en faveur d'un environnement commercial propice à la compétitivité des entreprises.
2. L'accès à un large éventail de ressources et de connaissances sur les questions de politique du travail, économique et sociale.
3. La mise en réseau des employeurs et des entreprises en Afrique et au-delà.
4. Participation à des événements, des forums, des conférences et des visites d'évaluation pour l'apprentissage entre pairs.
5. Stimuler la croissance et la compétitivité des entreprises en Afrique pour créer de la richesse et des emplois.
6. Représentation efficace au sein de nombreux organismes régionaux et internationaux et partenariats avec eux.

7. 7. POINTS SAILLANTS DU PLAN STRATÉGIQUE DE BUSINESSAFRICA POUR 2023-2027

La Confédération des Employeurs de Business Africa a élaboré un plan stratégique pour la période 2023-2027. La stratégie a identifié trois (3) piliers stratégiques, à savoir:

Pilier stratégique 1: Renforcer les capacités de l'organisation

Pilier stratégique 2: Améliorer la reconnaissance de l'organisation

Pilier stratégique 3: Renforcer l'influence des politiques

Ces piliers stratégiques constituent les principales priorités de BUSINESSAfrica pour la période stratégique 2023-2028. Par conséquent, la stratégie de contenu et les besoins de planification de BUSINESSAfrica s'alignent sur ces résultats souhaités.

Les principaux objectifs et stratégies de chaque pilier sont les suivants.

Pilier stratégique 1: Renforcer la capacité institutionnelle

1.1. Renforcer les capacités du Secrétariat

Stratégie 1: Renforcer la capacité opérationnelle du bureau du secrétaire général
Stratégie 2: Tirer parti du capital humain de l'EBMO

1.2. Atteindre l'indépendance financière

Stratégie 3: Paiement des cotisations des membres

Stratégie 4: Soutien des ressources des partenaires de développement

Stratégie 5: Lancement de deux services payants ("Connect to expert services" ; "Africa Business Information Center" (Afrobiz)

1.3. Renforcer les plateformes / forums consultatifs des employeurs

Stratégie 6: Plateformes des CER

Stratégie 7: Établir des réseaux régionaux d'entreprises

Stratégie 8: Mobiliser des ressources pour les EBMO africaines

Stratégie 9: Gestion des membres (engagement, rétention et recrutement)

Pilier stratégique 2: Améliorer la reconnaissance de l'organisation

2.1. Promouvoir la visibilité et la notoriété de la marque

Stratégie 10: Renforcer la présence de la marque

Stratégie 11: Renforcer la visibilité numérique

Stratégie 12: Établir des relations et un réseau avec les médias dans toute l'Afrique

2.2. Approfondir la collaboration avec les partenaires stratégiques

Stratégie 13: développer la collaboration avec les groupes du secteur privé continental.

Stratégie 14: obtenir le statut d'observateur auprès de l'UA, des CER et des organes de l'UA.

Stratégie 15: Engager les syndicats régionaux
Pilier stratégique: Renforcer l'influence des politiques

3.1. Faciliter l'échange et le partage des connaissances

Stratégie 16: Mettre en place des forums d'échange de connaissances

Stratégie 17: Faciliter la diffusion des politiques continentales

Stratégie 18: Commander des enquêtes/ recherches continentales et régionales

3.2. Renforcer la représentation dans les forums politiques stratégiques

Stratégie 19: Créer des partenariats politiques stratégiques

Stratégie 20: Participer à des forums politiques stratégiques

3.3. Promouvoir les cadres politiques, les aspirations, les stratégies et les plans internationaux, continentaux et régionaux pertinents.

Stratégie 21: Mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA

Stratégie 22: Mise en œuvre de l'AfCFTA

Stratégie 23: Mise en œuvre de la déclaration d'Abidjan 2019 de l'OIT

Stratégie 24: Mise en œuvre des protocoles et traités des CER

Stratégie 25: Mise en œuvre du Pacte mondial pour les migrations

Stratégie 26: Mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations unies

Stratégie 27: Mise en œuvre de l'ILS, de l'ILC et de l'Agenda pour l'avancement de la justice sociale

Stratégie 28: Mise en œuvre des traités, protocoles, cadres et plans pertinents de l'UA

Stratégie 29: Mise en œuvre des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme

Stratégie 30: Mise en œuvre d'autres traités, cadres et plans pertinents des Nations unies
BUSINESSAfrica s'appuie sur ses membres et ses partenaires pour atteindre les objectifs fixés dans le plan stratégique 2023-2027.



8. LISTE DES MEMBRES

CONFÉDÉRATION DES FÉDÉRATIONS D'EMPLOYEURS ÉTHIOPIENS (CEEF)

Kidane Beyene Building, Addis Ababa
Tel: +251 11 53 87 51 / +251 911 64 16 07
Email: ethiopianemployers@ceef-et.org

ASSOCIATION DES ENTREPRISES PRIVÉES DU MOZAMBIQUE (AEPRIMO)

Rue Timor Leste No 58 1 Sala, Maputo, Mozambique.
Tel +264 61 233397 Fax: 264 61 233397
Email: egmalda@teleda.mz

ASSOCIATION NATIONALE DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE (ANEP)

18-20, Ave. De la Libération BP759, Gombe, République Démocratique du Congo.
Email: association_anep@voa.fr

ASSOCIATION OF EMPLOYERS OF BURUNDI (AEB) (ASSOCIATION DES EMPLOYEURS DU BURUNDI (AEB))

Secrétariat Général, 23B2 Rue de la mission, B.P 141 Bujumbura,
Télécopieur: +25722221120, Téléphone : 221119,
Email: assosaeb.bi@yahoo.fr

ASSOCIATION DES EMPLOYEURS ET DES ENTREPRISES DU LESOTHO (ALE)

18 Bowker Road, P.O Box 1509, Maseru, 100, Lesotho.
Tel: +266 22315736 Fax: +266 22325384
Email: info@aleb.org.ls

ASSOCIATION DES EMPLOYEURS DE TANZANIE (ATE)

IPS Building, 7th Floor, Samora Avenue/ Azikiwe Street, Dar es Salaam, Tanzania.
Tel: +255 22210940 Fax: +255 222119434
Email: info@ate.or.tz

BUSINESS BOTSWANA

P.O. Box 432, Gaborone, Botswana.
Tel: +267 3953459 Fax: +267 3973142
Email: publicrelations@bb.org.bw

BUSINESS ESWATINI

Emafini Center, Malagwane Hill, P. O Box 777, Mbabane, Eswatini.
Tel: +268 4041374 Fax: +268 4046107
Email: info@business-eswatini.co.sz

BUSINESS MAURITIUS

BM-MCCI Building, Rue du Savoir, Ebène Cyber City, Ebène, Mauritius. -72201
Tel: +230 466 3600 Fax: +230 465 8200
Email: info@businessmauritius.org

UNITÉ D'AFRIQUE DU SUD POUR LES ENTREPRISES (BUSA)

P.O. Box 652807, 2010 Benmore, South Africa.
Tel: 21 11 7848000 Fax : 27 11 7848004
Email: busa@busa.org.za

CHAMBRE ANGOLAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCIA)

Lardo do Kinaxixi No. 14-1Andar, Caixa Postal 92, Luanda, Angola.
Te : 925880516/996939993/938872540/94 5856770
Email: ccia.secretariado@gmail.com

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES ALGÉRIENNES (C.G.E.A)

27 Rue Ferrat Abdel Kader, Staoueli (W.Tipaza), Algerie.
Tel: +213 23 37 11 94 / +213 23 37 11 95
Email: cgea@entreprises-dz.com

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES DE CÔTE D'IVOIRE (CGECI)

01 BP 8666, 01 Abidjan, Côte d'Ivoire.
Tel: +225 2033 0200
Email: cgeci@cgeci.ci

**CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES
ENTREPRISES DU MAROC**

23, Bd Mohamed Abdou - Quartier Palmiers -
20340 Casablanca - Maroc

Tel : +212 5229 97000

Email: cgem@cgem.ma

**CONFÉDÉRATION PATRONALE GABONAISE
(CPG)**

BP 410, Libreville, Gabon.

Tel: +241 01 44 44 45/4

Email: infocpg@confederation-patronale-gabonaise.org

**CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT
BURKINABÉ (CNPB)**

O1 BP 1482, Ougadougou, Burkina Faso.

Tel: +226 50 330309 Fax : 226 50 330308

Email: cnpb@fasonet.bf

**CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU
BÉNIN (CNP-BÉNIN)**

O1 BP1260, Recette Principale Cotonou, Benin.

Tel: +229 21317790 Fax :229 21317789

Email: cnppenin@yahoo.fr

**CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU MALI
(CNPM)**

BP 2445, Bamako, Mali.

Tel : +223216311 Fax : +223219077

Email: cnpm@cnpmali.org

**CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU
SENEGAL**

Rue jean-Mermoz No.7, BP 3537, Dakar,
Senegal.

Tel: +221 889 6565 Fax : +221 822 2842

Email: cnp@orange.sn

**CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU
TOGO (CNP)**

BP 12429, Lomé, Togo.

Tel: +228 221 0830 Fax: +228 221 7111

Email: cnptogo@cnp-togo.org

**CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT
GUINÉEN (CNPB)**

Ave. De la République, B.P 6403, Conakry,
Rép.de Guinée.

Tel : +224 64315960 Fax : +224 3047791

Email: cnpgn@yahoo.fr

**CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT
TCHADIEN (CNPT)**

Avenue Charles de Gaulle, BP 134, N'Djamena,
Tchad.

Tel: +235 52 2571 Fax: +235 52 5189

Email: bdoudoua@gmail.com

**FÉDÉRATION DES EMPLOYEURS DE
L'ÉRYTHRÉE**

P.O. Box 3547, Asmara, Eritrea.

Tel: +291 1 202433 Fax: +291 1 202434

Email: emfederi@eol.com.er

**CONFÉDÉRATION DES EMPLOYEURS DU
ZIMBABWE**

21 Smit Crescent, Eastlea, Harare, Zimbabwe

Tel: +263 024 2739649

Email: emcoz@emcoz.co.zw

**ASSOCIATION CONSULTATIVE DES
EMPLOYEURS DU MALAWI (ECAM)**

P.O. Box 2134, Blantyre, Malawi.

Tel: +265995189391

Email: ecam@ecammw.com

**FÉDÉRATION DES EMPLOYEURS ÉTHIOPIENS
(EEF)**

Kirkos Sub City, Wereda 01, 5th Floor, Addis
Ababa, Ethiopia.

Tel: +251 11 557 98 25/+251 11 557 84 60/+251 11
557 90 29

**Email: info@eef-ethiopia.org;
ethiopianemployersfederation@gmail.com**

**FEDERATION DES ENTREPRISES DU CONGO
(FEC)**

10, Ave. Des Aviateurs, Gombe, B.P 7247
Kinshasa 1, Rép Démocratique du Congo.

Tel : +243812488909

Email: fec@fec-rdc.com

**FEDERATION DES ORGANISATIONS
PATRONALES DU NIGER (FOP)**

BP 11464, Niamey, Rép. Du Niger.
Tel: +227 21766411 Fax: +22796877298
**Email: Fopniger2006@yahoo.fr;
Sagboadolph@yahoo.fr**

**FEDERATION DES INDUSTRIES
EGYPTIENNES (FEI)**

1195 Cornish El Nil, Ramlet Boulak, P.O Box 251,
Cairo, Egypt.
Tel: +20 2 5796590-2/ +20 2 25 797974-6
Email: info@fei.org.eg

**FEDERATION DES EMPLOYEURS DU KENYA
(FKE)**

Waajiri House, Argwings Kodhek Road,
P.O. Box 48311-00100 Nairobi, Kenya.
Tel: +254 202721929
**Email: fkehq@fke-kenya.org,
jmugo@ fke-kenya.org**

**FEDERATION DES EMPLOYEURS DE
L'UGANCA (FUE)**

P.O. Box 3820, Kampala, Uganda.
Tel : +256 392 777 410
Email: info@fuemployers.org

**ASSOCIATION DES EMPLOYEURS DU GHANA
(GEA)**

P.O. Box 2616, Accra, Ghana.
Tel: +233 21 678455 Fax: +233 21 680795
Email: gea@ghanaemployers.com

**GROUPEMENT DES ENTREPRISES DE
MADAGASCAR (GEM)**

Kianja MDRM sy Tia Tanindrazana
Ambohitato, BP 1338, Antananarivo 101,
Madagascar.
Tel: +261 202223841 Fax: 261 202221965
Email: gem@iris.mg

**GROUPEMENT INTER-PATRONAL DU
CAMEROUN (GICAM)**

Rue des Ministres, Bonanjo, B.P 829 Douala,
Cameroun.
Tel: +237 33 423141 Fax: +237 33 424591
Email: gicam@legicam.cm

**FEDERATION DES EMPLOYEURS DE LA
NAMIBIE (NEF)**

P. O. Box 90194, Windhoek, Namibia.
Tel: +264 61 244089 Fax: +264 61 244231
Email: nefsecgen@nef.com.na

**UNION NATIONALE DU PATRONAT DE
MAURITANIE**

BP383, Nouakchott, Mauritanie
Tel: +222 525 2160 Fax: +222 525 3301
Email: sg@unpm.mr

**UNION TUNISIENNE DE L'INDUSTRIE, DU
COMMERCE ET DE L'ARTISANAT (UTICA)**

Cité El Khadra-1003 Tunis, Tunisie.
Tel: +216 71 142 000 Fax: +216 71 142 100
Email: contact@utica.org.tn

**UNION PATRONALE ET
INTERPROFESSIONNELLE DU CONGO
(UNICONGO)**

BP 42, Brazzaville, République du Congo
Tel: +242 06 841 04 07
Email: secretariatpnr@unicongo.org

**FEDERATION DES EMPLOYEURS DE LA
ZAMBIE (ZFE)**

P.O. Box 31941, Lusaka, Zambia.
Email: zfe@zamnet.zm

Waajiri House
Argwings Kodhek Road
Milimani, Nairobi, Kenya
P.O. Box 48311-00100
Nairobi, Kenya.
Tel: +254 20 2721929/48/49/52
+254 709 827101/02
Fax: +254 20 2720295, 2721990, 2712299
info@businessafrica-emp.org

